



Melun, le 21 OCT. 2018

Dossier suivi par : Christelle PINEAUD
Tél : 01 64 87 37 04
christelle.pineaud@departement77.fr
Nos réf. : D18-014806-DGAE/MB/kc

Mesdames, Messieurs les Choristes

OBJET : « Les lumières de la Paix » - Remerciements

Chère Madame, cher Monsieur,

Le samedi 8 septembre dernier, sur la grande Place d'Armes de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale de Melun, la Seine-et-Marne se souvenait.

Elle se souvenait de ses combattants, de ses enfants, morts pour la France.

En leur honneur et pour célébrer les 100 ans d'une paix tant attendue, le Conseil départemental de Seine-et-Marne a organisé cette grande cérémonie, cette mobilisation musicale de près de 800 musiciennes et musiciens, venus de tous les territoires de notre département pour célébrer ce qui restera dans nos mémoires comme un moment unique, « Les lumières de la Paix ».

Pour créer cette soirée mémorable, vous vous êtes associés dès le mois de septembre 2017 à ce vaste mouvement.

Vous avez participé lors de nombreux samedis et dimanches aux répétitions de l'orchestre et du grand chœur, sous la direction de Jean-Michel Despin et de Jean Maumené. Pour la scénographie, d'autres ont suivi fidèlement le parcours de l'artiste Muma dans les quartiers de Melun, de Le Mée-sur-Seine et de Dammarie les Lys.

Vous vous êtes engagés.

Parce que « Les lumières de la Paix » n'auraient pu avoir lieu sans vous, je tiens, au nom du Conseil départemental de Seine-et-Marne, à vous féliciter pour la grande qualité artistique et musicale de cette commémoration et vous remercier très chaleureusement pour la fervente émotion que vous avez su faire naître ce 8 septembre auprès des 5000 personnes présentes dans le gradin.

Je vous prie de croire chère Madame, cher Monsieur en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental